



# Paul Rocher : « Une police démocratique est une contradiction »

Ballast

10 décembre 2022

---

Entretien inédit | Ballast

« Que faire de la police ? » nous demandions-nous il y a deux ans dans le dixième de nos numéros papiers. Les appels à son abolition se multipliaient alors, en France comme aux États-Unis. Le mouvement Black Lives Matter, fondé en réaction aux meurtres d'Afro-Américains, les violences policières ordinaires et la répression du mouvement des gilets jaunes amenaient, plus largement qu'auparavant, à questionner l'existence même de l'institution policière. Le député France insoumise Ugo Bernalicis et la philosophe Elsa Dorlin, autrice de *Se défendre*, répondaient à nos questions : abolir, réformer, refonder : quelles perspectives concrètes ? « Que fait la police ? », se demande aujourd'hui l'économiste Paul Rocher dans un livre du même nom paru aux éditions La Fabrique — après avoir proposé, avec l'essai *Gazer, mutiler, soumettre*, une analyse de l'armement policier « non légal ». Et l'auteur d'avancer qu'il est tout à fait possible de « s'en passer ». Nous l'avons rencontré pour en discuter.

---



**Commençons par une phrase récente de l'ancien préfet de Police de Paris, Didier Lallement : « Il n'y a pas eu de morts à Paris pendant la crise [des gilets jaunes]. On a frôlé l'ouverture du feu mais, grâce au courage des fonctionnaires de police, cela ne s'est pas produit. [...] Le jour où on devra ouvrir le feu, on entrera dans une autre dimension. Cela risque d'arriver un jour. »**

Didier Lallement souligne le courage des policiers. Revenons aux évolutions de leur action et du maintien de l'ordre. Si on prend un policier en 1968 et un autre aujourd'hui, il y a évidemment des écarts énormes. Ils sont de plus en plus équipés en matériel de protection. Mais ils sont alourdis, aussi, ce qui rend d'autant plus important l'acquisition d'armes qui peuvent parcourir de grandes distances. Une arme comme le LBD 40, par exemple, compense la perte de mobilité du policier. La police gagne donc sur les deux tableaux : elle peut intervenir très facilement et est beaucoup plus protégée. Pour les manifestants, ça a des implications importantes. Si la police veut maintenir l'avantage stratégique que lui procure le LBD, elle doit assurer une distance constante avec les manifestants. Ça implique, aussi, de ne plus tirer à partir d'un constat manifeste d'hostilité, mais à partir de présupposés sur ce qu'un manifestant pourrait avoir, potentiellement, comme intention.

Ensuite, croire que la police réussit une intervention quand elle ne fait pas de morts est une évaluation extrêmement biaisée qui occulte un phénomène majeur : les blessés et les mutilés. Les données du ministère de l'Intérieur, à ce titre, sont inopérantes et inutiles. Le discours initial selon lequel il n'y a pas eu de violences policières à l'encontre des gilets jaunes a été ajusté ensuite avec un chiffre d'environ 2 500 blessés, sans aucune explication. À côté de ça, on a une source autrement plus fiable, celle des street medics, qui donne une estimation statistique arrivant à 25 000 blessés durant tout le mouvement (incluant la période de la contestation de la réforme des retraites en 2019 et 2020), dont 3 000 graves. Si on prend en compte les conséquences des gaz lacrymogènes, on monte même à plus de 300 000 personnes touchées. Et là, on ne



compte que les blessures physiques. C'est considérable et extrêmement préoccupant : la police occasionne des blessures durables. Mettre l'accent sur les morts, c'est occulter l'explosion des violences policières. S'en tenir uniquement au maintien de l'ordre en manifestation est biaisé, enfin, parce qu'il y a des morts associés aux interventions policières qui ont lieu dans d'autres cadres que celui-ci, mais qui restent sous la responsabilité du préfet.

**« Mettre l'accent sur les morts, c'est occulter l'explosion des violences policières. »**

Enfin, s'il y a eu autant de blessés à cause de la police, c'est que le nombre de tirs a énormément augmenté. On a assisté durant la décennie 2010 à la généralisation des armes non létales et à l'explosion de leur usage — plus de 30 000 tirs en 2018. Depuis, on est resté sur un plateau extrêmement élevé, autour de 10 000 tirs par an. Ça illustre l'un des effets de l'arme non létale : plutôt que de conduire à un maintien de l'ordre plus éthique, plus humain, elle participe à sa brutalisation. En insistant sur la non-létalité, on incite les policiers à utiliser leurs armes — sans que l'utilisation des armes à feu diminue : au contraire. Il n'y pas de substitution des outils. Ce qui est remplacé par les armes non létales, c'est la gestion des conflits par des méthodes non violentes. Donc : peut-on appeler ça du « courage » ? En réalité, il y a feu à volonté sur des milliers de manifestants qui ne le méritent aucunement.

**S'il y a mutilation ou décès du fait d'une arme non létale, ça ne peut, par définition, qu'être considéré que comme un accident par ceux qui en font l'usage.**

Le recours massif aux armes non létales apparaît dans les années 1990. Il y a un effet d'annonce : voilà une arme qui ne cause pas de blessure définitive, mortelle ou handicapante. Commence alors une véritable fuite en avant technologique. Aujourd'hui, la dénomination a changé : le ministère de l'Intérieur parle d'armes *sublétales*, à *létales réduite*... Mais ce sont les mêmes objets. Un glissement sémantique a été rendu nécessaire parce qu'il n'était pas crédible de parler d'armes non létales quand ces mêmes armes tuaient ou mutilaient largement. Il y a des témoignages, mais il y a aussi une série d'études scientifiques, médicales, qui l'attestent pour les différents types d'armes qu'on a en France. La non-létalité semble offrir une promesse d'efficacité sans violence. C'est la raison pour laquelle on trouve ces armes en grand nombre pendant la période néolibérale, où le consentement des masses à l'ordre établi tend à diminuer, ce qui implique un rôle plus important de la coercition. En même temps, l'État ne peut pas

se permettre d'apparaître comme ouvertement violent. C'est pour ça qu'il est si rétif à parler de violences policières. « *Ne parlez pas de répression ou de violences policières, ces mots sont inacceptables dans un État de droit* », déclarait Emmanuel Macron en 2019.



□Loez□

**Vous insistez dans *Que fait la police ?* sur un sentiment de « citadelle assiégée », très présent au sein de l'institution policière. Un exemple parmi d'autres, issu du numéro d'octobre 2022 de la revue du syndicat de policiers Alliance, en témoigne : « Halloween, c'est tous les jours quand on est flic. »**

Didier Lallement envisage donc que dans un futur plus ou moins proche on pourrait tirer sur des manifestants ou les tuer — ce qui est déjà arrivé historiquement. Ça en dit long sur la vision qui existe au sein de l'institution policière. On retrouve cette image de la « citadelle assiégée » que vous mentionnez. Un des éléments centraux de *Que fait la police ?* est que, pour comprendre ce qu'est la police, comment elle agit, il faut s'intéresser à l'institution et à la manière dont elle conditionne les comportements des agents. La recherche nous dit que les policiers se voient eux-mêmes dans une telle position. Mais s'ils sont assiégés, ils le sont par qui ? Par le reste de la population. C'est ce qu'exprime très clairement Didier Lallement lorsqu'il déclare : « *Nous ne sommes pas dans le même camp.* » Ça n'est pas une expression malheureuse : c'est un moment de



vérité très largement partagé. La police, les policiers, perçoivent le reste de la population avec méfiance, voire hostilité. Ils se placent d'emblée dans une situation conflictuelle qui détermine leur manière de se comporter avec la population. C'est crucial. D'un coup, on comprend mieux les scènes de violence, de discrimination raciste et sexiste. On sort de l'idée selon laquelle ce serait la faute de quelques individus seulement. C'est l'institution qui produit ce comportement.

Souvent, on entend que les policiers seraient des enfants de la classe populaire. Factuellement, c'est de moins en moins vrai : il y a de plus en plus d'enfants de cadre représentés. Ensuite, cette focalisation sur les origines sociales occulte le fait qu'une majorité des aspirants policiers ont une conception purement répressive de leur futur métier. Ce sont des gens très particuliers qui, si on schématise un peu, ont un goût pour la violence. L'échantillon policier n'est pas représentatif de la population dans son ensemble. Il y a donc une première étape de sélection. La deuxième étape, c'est la socialisation professionnelle. Au cours de cette dernière, les policiers apprennent non seulement les gestes techniques du métier, mais aussi la vision du monde qui est celle de l'institution policière. Ils sont très impressionnés par leurs collègues en poste depuis plus longtemps. D'eux, ils apprennent entre autres cette conception selon laquelle ils appartiennent à une citadelle assiégée.

**« La police assure la sécurité de certains, mais entretient une relation de méfiance avec une l'immense majorité de la population. »**

Insistons aussi sur le fait que les policiers ont un comportement différencié en fonction du public qu'ils vont rencontrer. Ils ont plutôt du respect pour les agriculteurs et ils en avaient, dans une certaine mesure, pour le mouvement ouvrier lorsqu'il restait dans le cadre de revendications salariales. Par contre, ils ont un mépris très clairement exprimé pour la catégorie des « jeunes étudiants favorisés casseurs ». C'est très flou et ça permet d'inclure qui on veut : le mouvement écologiste, féministe et ouvrier. L'emprunt à cette catégorie de casseur facilite le recours à la violence. On peut dire la même chose pour les non-Blancs et pour une partie des femmes. En somme, la police assure la sécurité de certains, mais entretient une relation de méfiance avec une l'immense majorité de la population. Et c'est l'institution qui produit ce comportement.

**Dans chacun de vos livres, vous abordez moins les individus, comme on vient de le faire, que certains de leurs outils — les armes non létales — et l'institution dans laquelle ils s'inscrivent. Pourquoi avoir choisi ces angles**



## d'approche ?

Il manquait quelque chose dans l'analyse de la police. *Gazer, mutiler, soumettre* fait suite au constat de la multiplication des violences policières, un constat qu'on avait du mal à expliquer. Pour le faire, certains sociologues se sont intéressés aux formations des policiers. Je trouvais toutefois que l'administration de la preuve n'était pas très convaincante dans cette démarche : plus de formation sera toujours mieux, dit-on généralement. C'est vrai, mais le manque de formation n'est pas suffisamment spécifique pour expliquer la multiplication des violences. Aussi, quand on raisonne en termes d'unité, qu'on distingue entre police et gendarmerie, on trouve des séries de données à très court terme qui montrent que ce sont les policiers qui tirent le plus : on en déduit que les policiers sont plus violents que les gendarmes. Mais là encore, ça reste insatisfaisant. À titre d'exemple, ce sont les gendarmes qui sont intervenus sur le barrage de Sivens en 2014, ce sont eux encore qui sont intervenus pour évacuer la ZAD de Notre-Dame-des-Landes. Ce qui est commun aux deux événements n'est pas la retenue des forces de l'ordre, mais le recours spectaculaire aux armes. Quand on enquête de trop près en quelque sorte, on risque de perdre de vue la grande histoire qu'il y a derrière. Par contre, quand on part de l'objet, en l'occurrence un certain type d'arme, et qu'on s'intéresse à la manière dont il transforme le comportement des policiers, on comprend que cette explosion des violences policières coïncide avec la généralisation des armes non létales alors que les manifestants, eux, ne sont pas devenus plus violents. C'est ce qu'a montré la source la plus documentée à ce sujet, un [rapport de l'association ACAT](#), qui repose notamment sur une enquête de terrain auprès de policiers. Au-delà d'événements plutôt ponctuels et d'un récit politique sans fondement émanant du ministère de l'Intérieur, il s'avère que dans l'ensemble aucune évolution significative n'est à observer du côté des manifestants. En revanche, du côté des policiers l'évolution est substantielle et elle est en lien avec les armes non létales. Il est donc indispensable de comprendre que l'arme non létale change le comportement des policiers, le biaise vers plus de violence. L'effet de l'arme est une explication qui me semble convaincante et qui coïncide autant avec les violences policières, le nombre de blessés qu'avec ce qu'on peut entendre chez les formateurs de police qui admettent eux-mêmes qu'un tir non létal de LBD est impossible. Cette arme n'est pas non létale par nature : elle l'est sous réserve qu'on l'utilise dans une situation bien spécifique, en gros comme au stand de tir, ce qui ne correspond évidemment pas à la réalité.



[Loez]

Partir de l'objet et de l'institution permet de sortir du prisme individuel, qui est toujours au centre des discussions sur la police. On avance à coup d'anecdotes, ce qui ne permet pas d'accéder à la réalité sociale. Pour ça, il faut faire un effort d'agrégation et d'abstraction, à partir de données qui sont celles que j'ai utilisées. On peut lire de plus en plus d'articles de presse sur le racisme policier. C'est une bonne chose. Mais il faut garder à l'esprit que ce ne sont pas juste des policiers qui se sont comportés de manière discriminante à des endroits spécifiques : il s'agit d'un racisme systémique au sein de l'institution policière. L'analyse des données disponibles a bien montré que quand on est arabe ou noir, on a plus de risques de subir un contrôle. Qu'est-ce qu'un racisme institutionnalisé ? Les actes discriminatoires sont moins le résultat de policiers individuels qui procéderaient de manière intentionnelle, que la conséquence du fonctionnement de l'institution policière. Le message que les policiers reçoivent une fois qu'ils entrent dans l'institution, c'est qu'être policier revient à contrôler certaines personnes plus que d'autres. Pour prendre l'ampleur de ce racisme policier, on peut souligner qu'il touche aussi les policiers non-blancs, qui discriminent également. Prendre le prisme de l'institution permet enfin de tisser des liens plus structurants : comment, plus généralement, cette institution s'inscrit-elle dans l'État et dans le capitalisme ?

**Dans *Gazer, mutiler, soumettre*, vous liez l'émergence des armes non létales avec l'imposition du néolibéralisme. Dans *Que fait la police ?*, vous remontez**



**plus loin et mettez en évidence un triptyque État-capitalisme-police né au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.**

Le terme de « police » existe depuis longtemps, mais la conception prémoderne ne correspond pas à ce qu'on connaît aujourd'hui, c'est-à-dire une institution distincte de la société, composée de professionnels qui suivent des formations, qui ont des trajectoires de carrière et n'appartiennent plus, en quelque sorte, à la population civile. Cette police-là voit le jour dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, justement quand se généralise le capitalisme en France. Les historiens de la police nous apprennent qu'il n'y a pas eu, alors, d'augmentation de la criminalité, que ça n'est donc pas le facteur déclenchant. Ce qui est au fondement de la création de la police, ce sont les concentrations ouvrières dans ces grandes unités de production que sont les entreprises capitalistes. C'est contre eux que la police est dirigée dès le départ. S'il y a très tôt un débat sur les violences policières, c'est parce que la police intervient de manière violente contre les ouvriers, quand ils revendiquent. Les dirigeants de l'institution se demandent alors comment faire, dans cette situation, pour que la population aime la police. Ils développent des liens avec un certain journalisme pour livrer des histoires croustillantes et promeuvent l'idée selon laquelle les policiers courent après les voyous — un des grands mythes policiers, pas du tout avéré. Le ministère de l'Intérieur, la préfecture, promettent régulièrement des changements de doctrine. Ils admettent que des interventions ont pu être trop violentes et arguent qu'ils vont les réformer — ce qu'on a aussi entendu à la suite des gilets jaunes.

***« La décennie 2010 est une tentative renforcée de la bourgeoisie de libéraliser la France. Mais, comme la population s'y oppose, il faut recourir aux armes. »***

À un niveau plus abstrait, la police a joué un rôle central dans l'État moderne, qui est lui-même imbriqué structurellement dans le capitalisme : l'accumulation du capital ne peut pas avoir lieu sans ancrage étatique. L'État garantit les contrats et, dans l'autre sens, l'État dépend d'un bon développement économique car ses ressources proviennent de la fiscalité et de l'endettement, qui présupposent un processus d'accumulation continue. Il n'y a même pas besoin de lobbys pour que l'État favorise cette situation, puisque la nature de l'État le dirige vers l'accumulation. Une fois ce cadre général établi, il faut comprendre que le capitalisme évolue à travers des phases, la plus récente étant la période néolibérale. Dans la phase précédente, la période fordiste, le mouvement ouvrier a réussi à arracher des augmentations du niveau de vie, ce qui a contribué en partie à la crise du capitalisme dans les années 1970. La classe dominante, alors, ne supporte plus



de partager une partie grandissante de la richesse créée et passe à l'offensive : c'est le début de la période néolibérale qui se caractérise par une redistribution des richesses à l'envers, des pauvres vers les riches. Cette phase du capitalisme est rendue particulièrement instable, car elle perd en consentement au sein de la population. Le rôle de la force est alors d'autant plus important. Et, contrairement à d'autres pays de l'Europe occidentale — l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie —, un mouvement ouvrier militant subsiste et continue de revendiquer, de faire grève. Si la mémoire militante des trente dernières années est rythmée par des défaites, il y a néanmoins un succès notable : les luttes ont empêché la classe dominante d'aller aussi loin qu'elle l'aurait souhaité dans le néolibéralisme. J'interprète donc la décennie 2010 comme une tentative renforcée de la bourgeoisie de libéraliser la France pour qu'elle se mette au niveau des pays voisins. Mais, comme la population s'y oppose, il faut recourir aux armes : d'où une recrudescence des violences policières.

**L'auteur et éditeur Éric Hazan pense que l'imperméabilité de l'institution policière n'est pas inéluctable et qu'il faut travailler à ce que la police rejoigne les manifestants. Est-ce déjà arrivé ?**

J'ai cherché s'il y avait eu des moments où la police avait été tentée de fraterniser avec la population, si les dirigeants de la police se sont déjà inquiétés du comportement de certains policiers. D'abord, l'institution policière façonne les comportements des policiers qui regardent avec méfiance, voire avec hostilité le reste de la population. C'est déjà un obstacle assez conséquent. Au-delà, on ne trouve que deux moments où les dirigeants de la police se sont réellement inquiétés d'une possible fraternisation d'une partie de leurs troupes : la révolte des vigneronnes en 1907 et le mouvement de grève de 1947. C'est peu, et à chaque fois l'institution a anticipé de manière très efficace pour couper court à toute tentation de fraternisation avec les classes populaires. La police n'a pas attendu le moment de la révolte pour mettre des barrières supplémentaires : elle a pris les devants. En 1907 est introduite une séparation entre le lieu de vie et le lieu d'intervention du policier pour couper les liens sociaux qui pouvaient s'établir. En 1947, on trouvait des communistes ou des sympathisants dans deux compagnies de CRS situées dans le sud de la France. Pour éviter qu'ils ne rejoignent la mobilisation à l'appel de la CGT à l'automne 1947, ils ont été envoyés en Dordogne et dans les Pyrénées pour désarmement et dissolution.



[Loez]

**Si on en reste aux grands mouvements historiques, ajoutons à la généralisation du capitalisme et à l'imposition de l'État la pacification progressive des mœurs, mise en lumière par le sociologue Norbert Elias. Dans ce contexte, les armes non létales apparaissent comme une aubaine : maintenir l'ordre tout en dissimulant la violence. La mort directe, par balle, devient la dernière barrière.**

Dans l'historiographie policière, chez certains auteurs, les Trente glorieuses ont été une phase de pacification de l'activité policière. C'est faire l'impasse sur le fait que les partisans de la libération de l'Algérie ont fait l'objet d'une répression violente et mortelle, de même qu'une partie du mouvement ouvrier. Toutefois, la mort d'un manifestant apparaît aujourd'hui comme une sorte de barrière, comme vous dites. Les armes non létales jouent un rôle important : un État qui tue ses citoyens ne peut qu'être perçu comme un État tyrannique. Comment maintenir l'ordre social sans que ce soit perçu comme violent ? Cette question est au cœur de l'usage des armes non létales depuis les débuts du gaz lacrymogène au XX<sup>e</sup> siècle. Ce qui détermine l'usage de ces armes, ça n'est pas la santé des personnes réprimées, mais l'efficacité politique qu'elle permettent.

**Si prendre du recul historique est nécessaire et permet de mieux comprendre la genèse de cette institution, ça ne risque pas, parallèlement, de dessaisir les**



### **individus de leurs responsabilités ?**

Partir de l'institution permet de faire la part des choses dans les propositions d'amélioration de la situation qui nous sont soumises. Prenons la loi de programmation du ministère de l'Intérieur qui a été adoptée en octobre 2022, qui décrit l'activité du ministère pour les cinq années à venir. Elle prévoit une augmentation substantielle du budget de la police, qui fait suite à déjà trente années d'augmentation continue. Contrairement au reste du service public, la police n'a pas connu l'austérité. On trouve aussi des paragraphes entiers qui entendent favoriser plus de diversité parmi les policiers. On sait qu'il s'agit d'une diversité raciale — « plus de Noirs et d'Arabes dans la police », en somme. Mais si on démontre que c'est l'institution, plus que les comportements individuels, qui génère le racisme, on comprend que promouvoir plus de diversité est inopérant. Ce ne sont pas les individus rejoignant la police qui la transforment, c'est la police qui transforme les individus qui la rejoignent. Aux États-Unis, la composition raciale de la police est un reflet assez fidèle de la population américaine. Et pourtant, ça ne la préserve pas des violences et du racisme. De la même manière, cette loi de programmation entend mieux accueillir les victimes de violences sexistes et sexuelles. À la télé, on entend parfois des policiers qui disent à des féministes qu'ils font plus qu'elles pour protéger les victimes de sexisme. Quand on prend la mesure du sexisme institutionnel, on se rend compte qu'une fois de plus, une réforme est inopérante. Si on ajoute une journée de formation dans l'année, ça n'empêche pas l'institution de fonctionner de manière sexiste les 364 jours restants.

### **La police n'a jamais été aussi bien équipée, armée. Quelle est, en face, la réaction de la population quand elle se mobilise dans la rue ?**

*« Du point de vue de la police, il y a une insatisfaction profonde, parce que les manifestants ne sont pas aussi vulnérables que prévu. »*

La police est une branche centrale de l'État parce que c'est elle qui permet de recourir à la force. C'est pour ça que l'État y tient tant : c'est le recours ultime. Et c'est pour ça, aussi, que la police est imperméable vis-à-vis de la société. Par ailleurs, les armes non létales ont des effets sur le comportement des policiers, mais aussi sur celui de celles et ceux qui y sont exposés. Pendant la loi Travail, les mobilisations écologistes, les gilets jaunes, on a vu que les manifestants se sont adaptés : casques, foulards, masques, banderoles renforcées... C'est l'une des conséquences de l'armement non légal. Ce qui est intéressant — et pour le moins surprenant —, c'est que le rapport rédigé par l'IGPN



et l'IGGN, consacré aux circonstances de la mort de Rémy Fraisse en 2014, dit très clairement que les manifestants parviennent à contourner l'armement non légal. Du point de vue de la police, il y a une insatisfaction profonde, parce que les manifestants ne sont pas aussi vulnérables que prévu. Il y a donc une recherche technologique constante pour trouver des équipements toujours plus puissants, qui se rapprochent toujours plus d'un seuil de mortalité, si tant est que ça veuille dire quelque chose. Dans la loi de programmation que je citais, il y a toute une partie consacrée au « policier augmenté », à de nouvelles unités de CRS... On peut le lire comme une préparation à des affrontements sociaux majeurs, mais également comme un aveu de l'État quant aux difficultés qu'il rencontre dans le maintien de l'ordre au cours des manifestations. Par ailleurs, l'usage accru de ces technologies génère des problèmes qui leur sont propres, en plus de ceux qui existent déjà.

**Vous proposez d'en passer par un maintien de l'ordre populaire, citoyen, qui implique un changement d'échelle et un système de rotation des tâches policières. Le député LFI/NUPES Ugo Bernalicis nous a dit, un jour, « [parier] sur une police de proximité car l'interconnaissance entre les policiers et la population est la meilleure forme de contrôle démocratique ». En quoi vos propositions sont-elles différentes des siennes ?**

Prenons les chiffres. Sur les trente dernières années, il y a eu une augmentation substantielle des effectifs policiers — plus 30 %, gendarmes, policiers et policiers municipaux confondus. Il n'y a jamais eu autant de policiers en France. Pour donner une idée, en proportion, la France a plus de policiers par habitant que la RDA au début des années 1960. Donc, quand on parle de police, il faut prendre en considération qu'elle est déjà surdimensionnée. En matière de présence policière, la France contemporaine rivalise sans difficulté avec les régimes autoritaires. Ensuite, on sait que les stratégies policières n'ont pas ou peu d'impact sur la criminalité. La police n'assure pas la sûreté de la population. Elle ne le peut pas. Dans ce contexte, la police de proximité est censée être plus proche de la population. Mais pour quoi faire ? Mieux connaître les liens, les interconnaissances de l'échelon local et se les approprier à des fins répressives. Les tenants de la police de proximité font le constat que les gens se connaissent, savent des choses, parlent entre eux, et sont une ressource importante d'informations. Cette connaissance extrêmement fine n'est pas accessible par des moyens techniques : il faut un contact. La police de proximité, qui n'est donc pas au service de la population, vise une meilleure connaissance pour mieux surveiller et réprimer.



[Loez]

**Ce même député proposait un contrôle inverse, celui de la population sur la police. Ne peut-on pas l'envisager ?**

Ce sont des modalités qui ont été expérimentées avec l'objectif de contourner la police existante, par exemple en Afrique du Sud dans les *townships* durant l'apartheid. Mais en maintenant la police, qui n'a pas pour objectif et mission d'assurer la sûreté de la population, on aura beau faire des questionnaires, ils se heurteront au fonctionnement de l'institution. On enregistrerait l'avis d'une partie de la population sur la qualité du service de la police, certes, mais comment ces résultats pourraient se matérialiser dans le fonctionnement de la police si l'institution reste telle qu'elle est ? En Afrique du Sud, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, la population a choisi de contourner la police. Un des éléments centraux de ce contournement, c'est le lien organique entre celles et ceux en charge de la gestion de l'ordre et la population. Il n'y a plus de distinction entre la police et le reste de la population, ce qui s'accompagne de la possibilité, pour cette dernière, de s'exprimer sur les personnes qui ont la charge de l'ordre — qui, j'insiste, ne sont pas des policiers, car ça n'est pas pour eux un métier réalisé dans un cadre institutionnel bien spécifique mais une fonction temporaire. Des assemblées régulières permettent de commenter leurs activités. Ce qui accompagne cette conception de l'ordre démocratisé, c'est que la fonction est assumée de manière temporaire. À l'inverse, une « police démocratique », c'est une contradiction.



**Vous tenez à la distinction entre métier et fonction. Pourquoi n’y aurait-il pas, dans ce cas, les mêmes biais de recrutement que dans la police actuelle ?**

Il ne s’agit pas de faire l’éloge de ces expériences mais d’en extraire des éléments intéressants. En principe, c’est la population dans son ensemble qui s’occupe de cette fonction, chacun ou chacune selon ses envies. Dans les faits, c’était surtout des hommes âgés en Afrique du Sud. Mais au cours du temps, le recrutement a été rajeuni et féminisé. Les valeurs portées par la société doivent concorder et avoir pour effet que les individus veulent donner de leur temps pour remplir des tâches d’intérêt général. En ce sens, transformation sociale et changement institutionnel de la gestion de l’ordre vont de pair.

**Vous mentionnez là l’expérience sud-africaine et, dans votre livre, vous mobilisez également le cas de la ville de Derry et de Belfast-Ouest durant le conflit nord-irlandais, où la police royale irlandaise ne pouvait pas pénétrer. Ces deux exemples sont pris dans des contextes coloniaux, de guerres de libération. Peut-on s’abstraire de ces contextes de crise pour s’en inspirer ?**

*« Ignorer la police n’est donc pas suffisant. Gardons à l’esprit que les actes considérés comme délinquants sont principalement déterminés par des facteurs socio-économiques. »*

Ces contextes de lutte de libération nationale ont favorisé les démarches pour contourner la police et s’organiser autrement, c’est certain. Je ne suis pas sûr, toutefois, que ce soit une condition nécessaire. Pour l’instant, on baigne encore dans des mythes policiers, mais une part grandissante de la population a un regard critique sur ces derniers. On a des dynamiques qui peuvent contribuer à généraliser le constat selon lequel la police n’est pas au service de la sûreté de tout le monde, mais seulement de quelques-uns.

**Poursuivons avec ces exemples. Deux systèmes parallèles, une police nationale et des unités populaires en charge de l’ordre public. Est-ce qu’il y avait une reconnaissance des deux systèmes en même temps, ou la reconnaissance de ces nouvelles unités impliquaient un boycott de l’institution nationale ?**

En Afrique du Sud comme en Irlande du Nord, il était question de deux systèmes parallèles qui cohabitaient de manière conflictuelle. À la fin de l’apartheid, en Afrique du Sud, le nouvel État a essayé d’intégrer dans ses propres institutions le dispositif de



gestion de l'ordre sans police, pour le transformer en des forces supplétives. Ainsi, le dispositif a été perverti parce que ce n'était pas pour ça qu'il avait été créé. Il s'est passé la même chose en Irlande du Nord dans les années 1990 et 2000 : les nouvelles institutions ont été vidées de leur substance. C'est conflictuel, car il n'est pas acceptable pour l'État d'avoir des unités de gestion de l'ordre public alternatives à l'institution policière. Ce qui m'a semblé intéressant dans ces deux exemples, c'est que ces systèmes parallèles ont cohabité à l'échelle d'un État, ce qui n'est pas rien ! Il n'y a pas de passerelle possible toutefois, parce que les objectifs sont diamétralement opposés. Contourner la police n'était pas une fin en soi : c'était un moyen inscrit dans un projet de transformation sociale plus large. Ignorer la police n'est donc pas suffisant. Gardons à l'esprit que les actes considérés comme délinquants sont principalement déterminés par des facteurs socio-économiques. Un processus de transformation sociale a le potentiel pour réduire la délinquance. Mais elle ne la réduirait pas à néant. Des conflits émergent entre des individus qui ne peuvent être résolus sans une instance tierce. C'est là, me semble-t-il, qu'il est fécond de s'interroger sur l'institution policière et ses effets oppressifs, car ça met en lumière ce qu'il ne faut pas faire, par exemple reproduire les travers de la police actuelle.

---

Photographie de bannière : Loez

---

#### Rebonds

≡ Lire notre article « [Mawada, 2 ans, tuée par la police](#) », Yanna Oiseau, avril 2021

≡ Lire notre entretien avec Rachida Brahim : « [Mettre en lumière les crimes racistes, c'est nettoyer nos maisons](#) », février 2021

≡ Lire notre entretien croisé : « [Comprendre la violence judiciaire](#) », janvier 2021

≡ Lire notre témoignage « [Quand le pouvoir mutile les gilets jaunes — le récit d'une famille](#) », janvier 2021

≡ Lire notre entretien avec David Dufresne : « [En critiquant la police, on s'en prend plein la gueule](#) », septembre 2020

≡ Lire notre entretien croisé avec [Angela Davis et Assa Traoré](#), mai 2020